

## Conseils Municipaux :

Toutes les délibérations ci-après ont fait l'objet de discussion, réflexion et ont été votées à l'unanimité

✚ **14/09/2018 :**

- Motion contre la pose des compteurs LINKY ;
- Délégué à la commission de contrôle de la liste électorale dans le cadre du **REU** (Répertoire Electoral Unique) ;
- Virements de crédits ;
- Dissolution du SIVOM/transfert du résultat/intégration des éléments d'actif de la trésorerie.

✚ **12/10/2018 :**

- Virement de crédits M14/opération fin d'année ;
- Adoption des **RPQS** (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) 2017 -Eau et Assainissement collectif- ;
- Motion de soutien à la régulation opérationnelle du loup ;
- Retrait de la délibération n°2018 25 du 14/09/2018 (compteur Linky) ;
- Aide aux sinistrés de l'Aude/virement de crédit.

✚ **30/11/2018 :**

- Rapport de la **CLECT** (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) au titre de l'année 2018 (refus) ;
- Convention avec le SDE 04 pour les travaux d'extension aux Lunières en vue de l'alimentation de la salle multi activité ;
- **DETR** 2019 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et **FRAT** 2019 (Fonds Régional pour l'Aménagement du Territoire) - garage des associations-
- Décision Modificative M14/reste à réaliser ;
- Indemnités de conseil et de budget pour le receveur municipal ;
- Reversement à la commune d'ANNOT d'une participation aux frais de cantine d'un euro pour les enfants de maternelle et primaire à compter du 01/01/2019 ;
- Convention avec la commune d'ANNOT pour le ménage à compter du 01/2019.

✚ **11/11/2018 :** Centenaire de l'Armistice de 1918

Lecture par les enfants de la commune de correspondances du front



-Dépôt à la bibliothèque de deux ouvrages retraçant ce centenaire-

Parution Trimestrielle - Distribution Gratuite -Imprimé par nos soins -  
Rédaction : Nicole, Michèle et Jean-Marc - Mise en Page et Impression : Nadine  
- Édito : A. PESCE- Maire de LE FUGERET -

# LO JORNAU PICHON

La Revue d'informations Municipales du Fugeret

www.lefugeret.com n°9\*-\* 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 \*-\* n°9 www.lefugeret.com

## ÉDITORIAL

Cher(e)s administré(e)s,

Je viens vous informer par le biais de notre journal municipal des dernières informations concernant les compétences de la Communauté de Communes : L'école étant retournée aux communes, le débat s'est ensuite orienté sur l'organisation du transport scolaire. Ma position, ainsi que celle de certains maires était la suivante : par solidarité envers les petites communes, la communauté de communes pouvait continuer à organiser ce transport, gratuit qui de plus est pour les enfants du territoire ; mais un vote a eu lieu et la majorité a décidé de rendre aux communes la gestion et l'organisation du transport scolaire à compter de la rentrée scolaire 2019/2020. Une des premières conséquences, et non des moindres, de cette décision est que jusqu' 'à présent le transport scolaire était gratuit car pris en charge par l'impôt communautaire alors que désormais il sera payant !! une réunion sera mise en place fin août 2019 avec les parents afin d'évoquer cet état de fait, de communiquer les tarifs et d'essayer de trouver ensemble des solutions de façon à ce que les familles soient le moins possible affectées par cette décision. MERCI LA SOLIDARITE !

Des informations sur l'eau et l'assainissement : l'étude suit son cours ; toutefois nous restons toujours vigilant. Pour ce qui est de notre commune, la délibération concernant un éventuel transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement à la communauté de communes au 01/01/2020 sera prise dès la prochaine séance du Conseil Municipal, à savoir le 02 février prochain. Le Conseil Municipal et moi-même souhaitons conserver la gestion de l'eau et de l'assainissement en régie communale jusqu'en 2026, qui est la date imposée par la loi pour un transfert obligatoire.

Pour terminer, un débat aura lieu sur la commune de LE FUGERET, le vendredi 25 janvier 2019 à 18 heures, salle de la Mairie autour des quatre thèmes proposés par le Président de la République (référéncés ci-après).

Venez Nombreux !

Sachez que vous pouvez toujours compter sur la Municipalité pour défendre ardemment les intérêts de notre commune et de ses habitants et que VIVE LONGTEMPS LE FUGERET

**À TOUTES ET À TOUS UNE BONNE ANNÉE 2019**

André PESCE,  
Maire de LE FUGERET



interruption du service régulier jusqu'au 30/04/2019

-\*- Plan du Var/DIGNE= car-\*-

0492832016 / 0970621298 le.fugeret.mairie@wanadoo.fr

# Le grand débat national

## LE FUGERET

### Autour de 4 thèmes :

- nos impôts, nos dépenses et l'action publique
- l'organisation de l'État et des collectivités publiques
- La transition écologique
- la démocratie et la citoyenneté

**Vendredi 25 Janvier 2019**  
**18 heures**

**Salle de la Mairie**



Mairie de LE FUGERET 04240 LE FUGERET ☎ : 04-92.83.20.16 📠 : 0970621298

E-mail : [le.fugeret.mairie@wanadoo.fr](mailto:le.fugeret.mairie@wanadoo.fr) / [www.lefugeret.com](http://www.lefugeret.com)

A compter du 21 janvier, les contributions des Françaises et des Français pourront être directement déposées sur le site [www.granddebat.fr](http://www.granddebat.fr) ou envoyées par courrier postal (Mission Grand Débat - 244, bd Saint-Germain, 75007 Paris).

### Etat Civil :

La Commune soutient et accompagne les familles et les amis dans la peine suite aux décès de Mme RICHERME Alice, Mrs Paul QUARANTA et Jean PASCAL.

### Dates à retenir :



11/05/2019 : Course de Caisses à Savon - FSL-



12/05/2019 : 11ème Journée de la Nature/ambiance Portugal -CdesF-



### Communauté de Communes Alpes Provence Verdon :

CCAPV



VALD

VALD

Communauté de communes ALPES PROVENCE VERDON



**FORFAIT JEUNE ESPACE LUMIERE CCAPV**  
Vous habitez sur le territoire de la CCAPV?  
Votre enfant a moins de 18 ans?

Les enfants nés après le 1er mars 2001, et dont l'un des parents réside sur le territoire de la CCAPV, peuvent bénéficier d'un forfait de ski «Espace Lumière CCAPV» à tarif préférentiel.

Rendez-vous sur le site [www.ccapv.fr](http://www.ccapv.fr), rubrique «actualités», pour télécharger le dossier d'inscription complet.

Infos et renseignements : [www.ccapv.fr](http://www.ccapv.fr) ou 04 92 83 68 99

**REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES**

Dans le cadre de la démarche d'arrondissement des forçages, les modalités de règlement de la redevance des ordures ménagères évoluent.

Vous avez désormais la possibilité de régler votre redevance des ordures ménagères par chèque ou par TPE, comme les années précédentes, mais aussi par prélèvement automatique :

- En une fois, à échéance
- En trois fois sans frais (le 15 mai, le 15 juin et le 15 septembre)

Pour mettre en place ce prélèvement automatique, vous devez être titulaire d'un compte bancaire et être accompagné d'un RIB. Le formulaire est disponible sur le site internet de la CCAPV, rubrique «Alpes Provence Verdon - Services». Vous pouvez également vous adresser à votre centre de traitement.

Afin d'être pris en compte l'année en cours, ce dossier doit être parvenu le 28 février au plus tard.

Votre demande de prélèvement devra impérativement être adressée à votre annexe de rattachement, par voie postale ou par mail :

<p>Secrétariat Saint André Mme MISTRAL Martine 04 92 83 68 99 CCAPV Siège Social BP2 ZA, Les Isles 04170 St André les Alpes Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 Le dimanche, de 10h00 à 12h00</p>	<p>Secrétariat Mont-Verdon et Tallon Mme MIGNOLO ISABELLE 04 92 83 68 99 CCAPV Annexe de Bédoin Maison de Pays 04220 BEAUMECIER Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h00</p>	<p>Secrétariat Annexe Entrevaux Mme GARCIA Myriam 04 92 83 68 99 CCAPV Annexe d'Entrevaux Place du Marché 04200 ENTREVAUX Du lundi au jeudi de 9h00 à 17h00 et de 13h00 à 17h00</p>
--	---	---

Communauté de Communes Alpes Provence Verdon Z.A. Les Isles 04170 Saint André les Alpes  
Tel : 04 92 83 68 99 • Fax : 04 92 83 74 26 • e-mail : [info@ccapv.fr](mailto:info@ccapv.fr)  
[www.ccapv.fr](http://www.ccapv.fr)

**pour tous renseignements ou questions**  
*permanence du service OMI de la CCAPV, à LE FUGERET, le 05/02/2019 de 10h à 12h salle du Presbytère*

**\*-Tarifs 2019 des redevances ordures ménagères en annexe\*-\***

**Le Père Noël est venu au Fugeret, le 22.12 en Side Car**



Il a bien gâté les enfants (29 de - 14 ans) et les anciens (une cinquantaine de + de 70 ans)